VIC'INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 1.966.430 euros
Siège social : ZI Grange Eglise Sud Lieu-dit Le Colombier
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
493.440.606 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter La perte de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 401.084,10 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	401.084,10 euros
Imputé en totalité sur le compte « Autres Réserves » :	401.084,10 euros

dont le montant se trouvera ainsi ramené de 8.493.381,29 euros à 8.092.297,19 euros

En outre, pour permettre la distribution aux associés d'un dividende global de 251.703,04 euros, nous vous proposons de prélever cette somme sur le compte "Autres réserves", dont le montant se trouvera ainsi ramené de 8.092.297,19 euros à 7.840.594,15 euros.

Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 251.703,04 euros, soit 1,28 euros pour chacune des 196.643 parts sociales.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 10.007.817,15 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 251.703,04 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er août 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

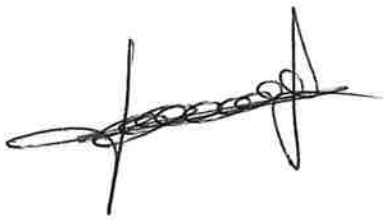
Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juillet 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL VIC'INVEST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : Z.I. Grange Eglise Sud 69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 9 3 4 4 0 6 0 6 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/01/2016 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	30755	AG - 22169	8585
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5600	AO	5600
	Constructions	AP	350400	AQ 42320	308079
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	224754	AU 94241	130513
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	625705	CT 2780	622925
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	10296372	BC 954513	9341858
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	636	BI	636
	TOTAL (II)	BJ	11534223	BK 1116024	10418199
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	834278	BY	834278
	Autres créances (3)	BZ	89556	CA	89556
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	3124251	CE	3124251
	Disponibilités	CF	1348110	CG	1348110
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	51259	CI	51259
	TOTAL (III)	CJ	5447457	CK	5447457
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16981681	1A 1116024	15865656

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SARL VIC'INVEST — Néant ☐ *

Exercice N : 31012026

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1966430)		DA	1966430
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	196643
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	8493381
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-401084
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	4150
	TOTAL (I)		DL	10259520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4548048
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	66074
	Dettes fiscales et sociales		DY	257204
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	222
	Instruments financiers à terme		D1	
	Autres dettes		EA	708241
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	26345
	TOTAL (IV)		EC	5606136
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15865656

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3554482
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1958637

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL VIC'INVEST — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue : services *	FG	1782833	FH	FI	1782833	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1782833	FK	FL	1782833	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *				FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				F1		
	Autres produits (1) (11)				FQ	19629	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1802462	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	577645	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	32300	
	Salaires et traitements *				FY	557209	
	Cotisations sociales (10)				FZ	244141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (14) *				GA	73181	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux dépréciations				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1		
	Autres charges (12)				GE	227	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1484705	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	317757	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	163400	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	179144	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	46957	
	Reprises sur dépréciations				GM	23436	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	2586	
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	45190	
	Total des produits financiers (V)				GP	460715	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	796218	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	343342	
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	2380	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	1141940	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	-681225	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	-363468	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SARL VIC'INVEST — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7)	(VII) HD	
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7)	(VIII) HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	37616
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2263177
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2664261
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)	HN	-401084

RENVOIS

						Exercice N
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	166768
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)				1G	
(3) Dont	crédit-bail mobilier *				HP	
	crédit-bail immobilier				HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)				1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	342544
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	11382
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)				HX	18000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	42495)	A2	72096
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				A8	29601
		dont cotisations facultatives Madelin	A10	8621		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	20980		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL VIC'INVEST

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2026

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

1.1 Principes généraux 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4

2.1 Informations relatives à l'actif 4

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 4

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 6

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations 9

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 15

2.2 Informations relatives au passif 16

2.2.1 Capitaux propres 16

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 18

2.3 Informations relatives au compte de résultat 19

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments 19

2.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes 20

3 Informations relatives à la fiscalité 21

3.1 Crédits d'impôts 21

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 22

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus 22

4.2 Engagements hors bilan – complément relatif aux entités liées 23

5 Informations relatives à l'effectif 24

5.1 Informations relatives à l'effectif 24

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Information(s) d'importance significative nécessaire(s) à la bonne compréhension des comptes annuels qui ne serait pas détaillée par ailleurs dans l'annexe :

Changement de méthode comptable :

A compter du 1er janvier 2025, la société a appliqué le règlement ANC N°2022-06 qui entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de comptabilisation :

Les opérations de cession d'immobilisations figurent dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières.

Les quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat figurent dans le résultat d'exploitation.

Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs, les autres évènements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation.

Du fait de la suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier, les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature.

Changement de présentation :

Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances.

Les comptes courants créditeurs et produits constatés d'avance sont totalisés en autres dettes.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Licences : 1 à 3 ans en linéaire ;

Bâtiments industriels : 25 ans en linéaire ;

Gros travaux dans les locaux : 15 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 4 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 5 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	30 755	-	-	30 755
Immobilisations corporelles	541 155	39 599	-	580 754
Immobilisations financières	11 558 164	1 069 702	1 705 153	10 922 713
TOTAL	**12 130 074**	**1 109 301**	**1 705 153**	**11 534 223**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	17 479	4 690	-	22 169
Immobilisations corporelles	68 070	68 491	-	136 561
TOTAL	**85 550**	**73 181**	**-**	**158 731**

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	165 575	796 218	4 500	957 293
TOTAL	**165 575**	**796 218**	**4 500**	**957 293**

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	39 599	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	**39 599**	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	16 222	1 053 480	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	**16 222**	**1 053 480**	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	**55 821**	**1 053 480**	-

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	-	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	1 702 953	-	2 200
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	**1 702 953**	-	**2 200**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	**1 702 953**	-	**2 200**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	4 690	-	-
TOTAL I		**-**	**4 690**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	2 016	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	19 999	-	-
	Matériel de transport	-	38 698	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	5 451	-	-
	Mobilier	-	2 325	-	-
TOTAL II		**-**	**68 491**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**73 181**	**-**	**-**

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
SARL GROUPE 3 BAIES	2 288 198	100	365 068	365 068
SARL ALFAMERY	-301 685	76	16 680	16 680
SCI LFDO SERVICES	-1 324 766	76	23 900	23 900
SARL GRAND CRU INVEST	14 851	60	1 765	1 765
SCI LABON	386 468	51	510	510
SARL JBC LES HALLES	-222 747	50	500	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
A. Total des filiales			**408 423**	**407 923**
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI SPORT'INVEST	-106 736	50	500	500
SARL SUCCESS IMMO	-	50	500	500
SCI MONDOLAND	-116 380	45	450	450
SAS 3 BAIES +	71 655	40	600	600
SARL TASSIN 21	-233 227	40	2 000	2 000
SARL LE VIN ET UN PLAT	-323 910	40	1 800	900
SARL LAV'S AUTO	94 300	30	900	900
SAS MONDOCAR	4 350	30	2 400	2 400
SCI CEZE	77 346	20	200	200
SCI RYHOUSE	-25 382	20	200	200

SAS ANGEL	-	20	100	-
SCI PHONE	141 685	20	200	200
SCI ALCD IMMO	-27 638	20	200	200
SCI MEDDHOUSE	-23 900	20	200	200
SARL LE ZESTE	-280 191	12	2 560	1 280
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	11	222	222
SARL COULISSES DU MARCHE	-	11	200 000	20 000
SCI FLCD	-43 285	10	100	100
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
B. Total des participations			**213 132**	**30 852**
C. Total des filiales et participations (A+B)			**621 555**	**438 775**

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SARL GROUPE 3 BAIES	-	-	-	-36427
SARL ALFAMERY	3251026	-	401188	-264216
SCI LFDO SERVICES	2430264	-	282589	-214137
SARL GRAND CRU INVEST	380898	-	27646	6578
SCI LABON	-	-	3305	316766
SARL JBC LES HALLES	99117	-	-	-1331
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		
A. Total des filiales	**6161306**	**-**		
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI SPORT'INVEST	380946	-	24524	-36427
SARL SUCCESS IMMO	-	-	-	-
SCI MONDOLAND	533019	-	146087	19758
SAS 3 BAIES +	10400	-	1183560	6839
SARL TASSIN 21	149669	-	521523	-69688
SARL LE VIN ET UN PLAT	164110	-	147716	-42905
SARL LAV'S AUTO	-	-	69038	6402
SAS MONDOCAR	1911744	-	13730422	10
SCI CEZE	60689	-	174214	41972

SCI RYHOUSE	11 991	-	11 737	-4 155
SAS ANGEL	160 475	-	-	-
SCI PHONE	305 978	-	271 272	-37 695
SCI ALCD IMMO	8 128	-	11 518	-4 384
SCI MEDDHOUSE	8 122	-	11 897	-3 232
SARL LE ZESTE	219 065	-	299 113	-40 877
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	-	-	-
SARL COULISSES DU MARCHE	10 541	-	-	-
SCI FLCD	20 120	-	10 800	-4 740
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-		
B. Total des participations	**3 955 004**	**-**		
C. Total des filiales et participations (A+B)	**10 116 310**	**-**		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SARL GROUPE 3 BAIES	-	Sur base 31/01/2026
SARL ALFAMERY	-	Sur base 31/01/2025
SCI LFDO SERVICES	-	Sur base 31/12/2025
SARL GRAND CRU INVEST	-	Sur base 31/12/2025
SCI LABON	153 000	Sur base 30/04/2025
SARL JBC LES HALLES	-	Sur base 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	**153 000**	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
SCI SPORT'INVEST	-	Sur base 31/12/2025
SARL SUCCESS IMMO	-	-
SCI MONDOLAND	-	Sur base 31/12/2025
SAS 3 BAIES +	10400	Sur base 31/01/2026
SARL TASSIN 21	-	Sur base 31/12/2025
SARL LE VIN ET UN PLAT	-	Sur base 31/12/2025
SARL LAV'S AUTO	-	Sur base 31/12/2025
SAS MONDOCAR	-	Sur base 31/12/2025
SCI CEZE	-	Sur base 31/12/2025
SCI RYHOUSE	-	Sur base 31/12/2025
SAS ANGEL	-	Aucun arrêté comptable à ce jour
SCI PHONE	-	Sur base 31/12/2025

SCI ALCD IMMO	-	Sur base 31/12/2025
SCI MEDDHOUSE	-	Sur base 31/12/2025
SARL LE ZESTE	-	Sur base 31/12/2025
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	-
SARL COULISSES DU MARCHE	-	-
SCI FLCD	-	Sur base 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-
B. Total des participations	**10 400**	
C. Total des filiales et participations (A+B)	**163 400**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	10 297 008	-	10 297 008
Créances de l'actif circulant	923 835	923 835	-
Charges constatées d'avance	51 259	51 259	-
TOTAL	**11 272 102**	**975 094**	**10 297 008**

[a] *À développer si nécessaire*

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	196 643	-	-	196 643

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Parts sociales	196 643	10	-
TOTAL	**196 643**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 966 430	-	-	-
Réserve légale	196 643	-	-	-
Autres réserves	8 687 574	-	194 192	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	57 510	-	57 510	-
Provisions réglementées	4 150	-	-	-
Total des capitaux propres	**10 912 307**	**-**	**251 703**	**-**

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	1 966 430
Réserve légale	-	-	-	196 643
Autres réserves	-	-	-	8 493 381
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-401 084	-	-401 084
Provisions réglementées	-	-	-	4 150
Total des capitaux propres	**-**	**-401 084**	**-**	**10 259 520**

-

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	4 548 048	2 496 395	1 451 653	600 000
Fournisseurs et comptes rattachés	66 074	66 074	-	-
Autres dettes	965 668	965 668	-	-
Produits constatés d'avance	26 345	26 345	-	-
TOTAL	**5 606 136**	**3 554 482**	**1 451 653**	**600 000**

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Clients - fact. à établir	177 788
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**177 788**

Charges à payer	Montants
Int. courus sur emprunts	4 249
Fournisseurs - fact. non parvenues	25 446
Congés à payer	40 245
Charges sur congés à payer	16 098
Cotisations TNS à payer	7 097
Etat - charges à payer	3 324
Int. courus sur comptes courants	11 382
Clients - avoirs à établir	117 275
TOTAL	**225 117**

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
Loyers immobiliers de sous-location	26 345
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**26 345**

Charges imputables	Montants
Primes d'assurance	12 288
Locations immobilières	29 752
Maintenance informatique	6 344
CSG déductible de gérance	2 874
TOTAL	**51 259**

2.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	FIREX	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	8810	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	**8810**	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

2. Honoraires des commissaires aux comptes ne certifiant pas les comptes ou des organismes tiers indépendants pour la certification des informations en matière de durabilité

	-	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Crédits d'impôts

	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	10 800

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	500 000	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	6 394	-
Autres engagements	1 472 049	-

Autres engagements :

La société a conclu un engagement de nantissement sur les contrats d'assurance capitalisés et les parts de SCI en garantie de l'emprunt de 2 000 000 euros souscrit en 2024 auprès de la Société Générale.

Engagement de retraite :

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17%

- Taux de croissance des salaires : 2.00%

- Age de départ à la retraite : 64 ans

- Taux de rotation du personnel : 10 %

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

4.2 Engagements hors bilan – complément relatif aux entités liées

Engagements hors bilan	Consentis à des entités liées
Avals, cautionnements et garanties	500 000

La société a souscrit un engagement de blocage de compte courant de 500 000 euros au bénéfice de MONDOCAR, en garantie des engagements financiers pris par cette dernière dans le cadre de son activité.

5 Informations relatives à l'effectif

5.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 9.

VIC'INVEST - SARL
Lieu-dit le Colombier
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
SIREN 493 440 606

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr

VIC'INVEST - SARL

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société VIC'INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIC'INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières – Participations et créances rattachées
Les titres de participation et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2026 s'établit à 9.965 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la partie « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'information fournie dans l'annexe des comptes annuels sur ce point.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dardilly, le 13 juillet 2026

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT



Frédéric LAMBERT
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VIC'INVEST

Actif

			Au 31/01/2026			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/01/2025
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	30 755	22 169	8 585	13 275
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	30 755	22 169	8 585	13 275
	Immobilisations corporelles	Terrains	5 600		5 600	5 600
		Constructions	350 400	42 320	308 079	330 095
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	224 754	94 241	130 513	137 389
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	580 754	136 561	444 193	473 085
	Immobilisations financières (2)	Participations	625 705	2 780	622 925	611 263
		Créances rattachées à des participations	10 296 372	954 513	9 341 858	10 780 689
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	636		636	636
		TOTAL	10 922 713	957 293	9 965 420	11 392 589
		Total de l'actif immobilisé (III)	**11 534 223**	**1 116 024**	**10 418 199**	**11 878 949**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés	834 278		834 278	622 738
		Autres créances	89 556		89 556	189 938
		Charges constatées d'avance	51 259		51 259	53 029
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	975 094		975 094	865 706
	VMP	Actions propres				
		Autres titres	3 124 251		3 124 251	4 269 109
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 348 110		1 348 110	194 122
		TOTAL	4 472 362		4 472 362	4 463 231
		Total de l'actif circulant (IV)	**5 447 457**		**5 447 457**	**5 328 938**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**16 981 681**	**1 116 024**	**15 865 656**	**17 207 888**

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à moins d'un an
(4) Dont à plus d'un an

975 094

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.50.0

VIC'INVEST

Passif

		Au 31/01/2026	Au 31/01/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 966 430)	1 966 430	1 966 430
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	196 643	196 643
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 493 381	8 687 574
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-401 084	57 510
	Situation nette avant répartition	10 255 370	10 908 157
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	4 150	4 150
	Total des capitaux propres (I)	**10 259 520**	**10 912 307**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 548 048	4 827 550
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		1 043 226
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***4 548 048***	***5 870 776***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 074	122 629
	Dettes fiscales et sociales	257 204	266 504
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	222	
	Autres dettes	708 241	9 325
	Produits constatés d'avance	26 345	26 345
	Total des dettes (III)	**5 606 136**	**6 295 580**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**15 865 656**	**17 207 888**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 554 482	3 903 070

Edité à partir de Loop V5.50.0

VIC'INVEST

		France	Exportation	Du 01/02/2025 Au 31/01/2026 12 mois	Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 782 833		1 782 833	2 086 369
	Montant net du chiffre d'affaires	1 782 833		1 782 833	2 086 369
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				21 812
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			19 629	18
	Total des produits d'exploitation (I)			1 802 462	2 108 200
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			577 645	733 718
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 300	51 212
	Salaires			557 209	645 887
	Cotisations sociales			244 141	257 281
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 181	67 329
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			227	806
	Total des charges d'exploitation (II)			1 484 705	1 756 235
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			317 757	351 964
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				4 637
Produits financiers	De participations (2)			163 400	9 819
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			179 144	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			46 957	85 327
	Reprises sur dépréciations et provisions			23 436	31 271
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières			45 190	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			2 586	
	Total des produits financiers (V)			460 715	126 419
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			796 218	
	Intérêts et charges assimilées (3)			343 342	214 005
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			2 380	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			1 141 940	214 005
	2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-681 225	-87 586
	3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			-363 468	259 740

Edité à partir de Loop V5.50.0

VIC'INVEST

		Du 01/02/2025 Au 31/01/2026 12 mois	Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)		245 000
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)		349 930
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)		-104 930
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)	37 616	97 300
Total des produits (I + III + V + VII)		2 263 177	2 479 619
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 664 261	2 422 109
BÉNÉFICE OU PERTE		-401 084	57 510

(1) Y compris
- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(2) Dont produits concernant les entités liées 342 544

(3) Dont intérêts concernant les entités liées 11 382

(4) Dont
- Produits afférents à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

(5) Dont
- Charges afférentes à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

Edité à partir de Loop V5.50.0

SARL VIC'INVEST

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2026

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

1.1 Principes généraux 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 6

2.1 Informations relatives à l'actif 6

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 6

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 8

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations 11

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 17

2.2 Informations relatives au passif 18

2.2.1 Capitaux propres 18

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 20

2.3 Informations relatives au compte de résultat 21

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments 21

2.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes 22

3 Informations relatives à la fiscalité 23

3.1 Crédits d'impôts 23

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 24

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus 24

4.2 Engagements hors bilan – complément relatif aux entités liées 25

5 Informations relatives à l'effectif 26

5.1 Informations relatives à l'effectif 26

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations et créances rattachées est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est calculée :

- à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.
- en fonction des difficultés de recouvrement des créances rattachées compte tenu de la situation des filiales et participations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Disponibilités et VMP

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les VMP comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire du portefeuille est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation à hauteur de la différence.

Information(s) d'importance significative nécessaire(s) à la bonne compréhension des comptes annuels qui ne serait pas détaillée par ailleurs dans l'annexe :

Changement de méthode comptable :

A compter du 1er février 2025, la société a appliqué le règlement ANC N°2022-06 qui entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de comptabilisation :

Les opérations de cession d'immobilisations figurent dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières.

Les quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat figurent dans le résultat d'exploitation.

Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs, les autres évènements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation.

Du fait de la suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier, les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature.

Changement de présentation :

Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances.

Les comptes courants créditeurs et produits constatés d'avance sont totalisés en autres dettes.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Licences : 1 à 3 ans en linéaire ;

Bâtiments industriels : 25 ans en linéaire ;

Gros travaux dans les locaux : 15 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 4 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 5 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	30 755	-	-	30 755
Immobilisations corporelles	541 155	39 599	-	580 754
Immobilisations financières	11 558 164	1 069 702	1 705 153	10 922 713
TOTAL	**12 130 074**	**1 109 301**	**1 705 153**	**11 534 223**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	17 479	4 690	-	22 169
Immobilisations corporelles	68 070	68 491	-	136 561
TOTAL	**85 550**	**73 181**	**-**	**158 731**

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	165 575	796 218	4 500	957 293
TOTAL	**165 575**	**796 218**	**4 500**	**957 293**

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	39 599	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**-**	**39 599**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	16 222	1 053 480	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**16 222**	**1 053 480**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**-**	**55 821**	**1 053 480**	**-**

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	**À destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	1 702 953	-	2 200
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**1 702 953**	**-**	**2 200**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**-**	**1 702 953**	**-**	**2 200**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	4 690	-	-
TOTAL I		**-**	**4 690**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	2 016	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	19 999	-	-
	Matériel de transport	-	38 698	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	5 451	-	-
	Mobilier	-	2 325	-	-
TOTAL II		**-**	**68 491**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**73 181**	**-**	**-**

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
SARL GROUPE 3 BAIES	2 288 198	100	365 068	365 068
SARL ALFAMERY	-301 685	76	16 680	16 680
SCI LFDO SERVICES	-1 324 766	76	23 900	23 900
SARL GRAND CRU INVEST	14 851	60	1 765	1 765
SCI LABON	386 468	51	510	510
SARL JBC LES HALLES	-222 747	50	500	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
A. Total des filiales			**408 423**	**407 923**
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI SPORT'INVEST	-106 736	50	500	500
SARL SUCCESS IMMO	-	50	500	500
SCI MONDOLAND	-116 380	45	450	450
SAS 3 BAIES +	71 655	40	600	600
SARL TASSIN 21	-233 227	40	2 000	2 000
SARL LE VIN ET UN PLAT	-323 910	40	1 800	900
SARL LAV'S AUTO	94 300	30	900	900
SAS MONDOCAR	4 350	30	2 400	2 400
SCI CEZE	77 346	20	200	200
SCI RYHOUSE	-25 382	20	200	200

SAS ANGEL	-	20	100	-
SCI PHONE	141 685	20	200	200
SCI ALCD IMMO	-27 638	20	200	200
SCI MEDDHOUSE	-23 900	20	200	200
SARL LE ZESTE	-280 191	12	2 560	1 280
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	11	222	222
SARL COULISSES DU MARCHE	-	11	200 000	20 000
SCI FLCD	-43 285	10	100	100
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
B. Total des participations			**213 132**	**30 852**
C. Total des filiales et participations (A+B)			**621 555**	**438 775**

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	**Montant des engagements donnés par la société (4)**	**Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)**	**Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)**
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SARL GROUPE 3 BAIES	-	-	-	-36 427
SARL ALFAMERY	3 251 026	-	401 188	-264 216
SCI LFDO SERVICES	2 430 264	-	282 589	-214 137
SARL GRAND CRU INVEST	380 898	-	27 646	6 578
SCI LABON	-	-	3 305	316 766
SARL JBC LES HALLES	99 117	-	-	-1 331
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		
A. Total des filiales	**6 161 306**	**-**		
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI SPORT'INVEST	380 946	-	24 524	-36 427
SARL SUCCESS IMMO	-	-	-	-
SCI MONDOLAND	533 019	-	146 087	19 758
SAS 3 BAIES +	10 400	-	1 183 560	6 839
SARL TASSIN 21	149 669	-	521 523	-69 688
SARL LE VIN ET UN PLAT	164 110	-	147 716	-42 905
SARL LAV'S AUTO	-	-	69 038	6 402
SAS MONDOCAR	1 911 744	-	13 730 422	10
SCI CEZE	60 689	-	174 214	41 972

SCI RYHOUSE	11 991	-	11 737	-4 155
SAS ANGEL	160 475	-	-	-
SCI PHONE	305 978	-	271 272	-37 695
SCI ALCD IMMO	8 128	-	11 518	-4 384
SCI MEDDHOUSE	8 122	-	11 897	-3 232
SARL LE ZESTE	219 065	-	299 113	-40 877
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	-	-	-
SARL COULISSES DU MARCHE	10 541	-	-	-
SCI FLCD	20 120	-	10 800	-4 740
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-		
B. Total des participations	**3 955 004**	**-**		
C. Total des filiales et participations (A+B)	**10 116 310**	**-**		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SARL GROUPE 3 BAIES	-	Sur base 31/01/2026
SARL ALFAMERY	-	Sur base 31/01/2025
SCI LFDO SERVICES	-	Sur base 31/12/2025
SARL GRAND CRU INVEST	-	Sur base 31/12/2025
SCI LABON	153 000	Sur base 30/04/2025
SARL JBC LES HALLES	-	Sur base 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	**153 000**	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
SCI SPORT'INVEST	-	Sur base 31/12/2025
SARL SUCCESS IMMO	-	-
SCI MONDOLAND	-	Sur base 31/12/2025
SAS 3 BAIES +	10 400	Sur base 31/01/2026
SARL TASSIN 21	-	Sur base 31/12/2025
SARL LE VIN ET UN PLAT	-	Sur base 31/12/2025
SARL LAV'S AUTO	-	Sur base 31/12/2025
SAS MONDOCAR	-	Sur base 31/12/2025
SCI CEZE	-	Sur base 31/12/2025
SCI RYHOUSE	-	Sur base 31/12/2025
SAS ANGEL	-	Aucun arrêté comptable à ce jour
SCI PHONE	-	Sur base 31/12/2025

SCI ALCD IMMO	-	Sur base 31/12/2025
SCI MEDDHOUSE	-	Sur base 31/12/2025
SARL LE ZESTE	-	Sur base 31/12/2025
SCI FONCIERE DU MARCHE	-	-
SARL COULISSES DU MARCHE	-	-
SCI FLCD	-	Sur base 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-
B. Total des participations	**10 400**	
C. Total des filiales et participations (A+B)	**163 400**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	10 297 008	-	10 297 008
Créances de l'actif circulant	923 835	923 835	-
Charges constatées d'avance	51 259	51 259	-
TOTAL	**11 272 102**	**975 094**	**10 297 008**

[a] *À développer si nécessaire*

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Nombre à la clôture de l'exercice**
Actions / parts sociales	196 643	-	-	196 643

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur nominale**	**Commentaires / Droits conférés**
Parts sociales	196 643	10	-
TOTAL	**196 643**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	**Affectation du résultat de l'exercice antérieur**	**Distribution de dividendes**	**Augmentation de capital**
Capital	1 966 430	-	-	-
Réserve légale	196 643	-	-	-
Autres réserves	8 687 574	-	194 192	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	57 510	-	57 510	-
Provisions réglementées	4 150	-	-	-
Total des capitaux propres	**10 912 307**	**-**	**251 703**	**-**

	Réduction de capital	**Résultat de l'exercice**	**Autres**	**Montant à la clôture de l'exercice**
Capital	-	-	-	1 966 430
Réserve légale	-	-	-	196 643
Autres réserves	-	-	-	8 493 381
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-401 084	-	-401 084
Provisions réglementées	-	-	-	4 150
Total des capitaux propres	**-**	**-401 084**	**-**	**10 259 520**

-

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[(a)]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	4 548 048	2 496 395	1 451 653	600 000
Fournisseurs et comptes rattachés	66 074	66 074	-	-
Autres dettes	965 668	965 668	-	-
Produits constatés d'avance	26 345	26 345	-	-
TOTAL	**5 606 136**	**3 554 482**	**1 451 653**	**600 000**

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Clients - fact. à établir	177 788
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**177 788**

Charges à payer	Montants
Int. courus sur emprunts	4 249
Fournisseurs - fact. non parvenues	25 446
Congés à payer	40 245
Charges sur congés à payer	16 098
Cotisations TNS à payer	7 097
Etat - charges à payer	3 324
Int. courus sur comptes courants	11 382
Clients - avoirs à établir	117 275
TOTAL	**225 117**

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
Loyers immobiliers de sous-location	26 345
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**26 345**

Charges imputables	Montants
Primes d'assurance	12 288
Locations immobilières	29 752
Maintenance informatique	6 344
CSG déductible de gérance	2 874
TOTAL	**51 259**

2.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	FIREX	**-**
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 810	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	**8 810**	**-**

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

2. Honoraires des commissaires aux comptes ne certifiant pas les comptes ou des organismes tiers indépendants pour la certification des informations en matière de durabilité

	-	**-**
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Crédits d’impôts

	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	10 800

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	500 000	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	6 394	-
Autres engagements	1 472 049	-

Autres engagements :

La société a conclu un engagement de nantissement sur les contrats d'assurance capitalisés et les parts de SCI en garantie de l'emprunt de 2 000 000 euros souscrit en 2024 auprès de la Société Générale.

Engagement de retraite :

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17%

- Taux de croissance des salaires : 2.00%

- Age de départ à la retraite : 64 ans

- Taux de rotation du personnel : 10 %

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

4.2 Engagements hors bilan – complément relatif aux entités liées

Engagements hors bilan	Consentis à des entités liées
Avals, cautionnements et garanties	500 000

La société a souscrit un engagement de blocage de compte courant de 500 000 euros au bénéfice de MONDOCAR, en garantie des engagements financiers pris par cette dernière dans le cadre de son activité.

5 Informations relatives à l’effectif

5.1 Informations relatives à l’effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 9.